

Violences physiques et sexuelles

Doc	a075009
Date de publication	05/10/1996
Origine	NR
	Médecine du travail
Thèmes	Violence
	Certificat

Violences physiques et sexuelles

Dans le cadre d'une meilleure approche et assistance aux victimes de violences physiques et sexuelles, madame la ministre de l'Emploi et du Travail et de la Politique de l'égalité des chances, madame Smet, propose au Conseil national d'envoyer aux médecins une circulaire cosignée par les présidents des Conseils provinciaux de l'Ordre des médecins.

Réponse du conseil national :

Le Conseil national a examiné la demande formulée dans votre lettre précitée, en sa séance du 5 octobre 1996.

L'Ordre des médecins apprécie et soutient votre initiative d'évaluation de la brochure et des certificats médicaux tels qu'actuellement en circulation dans ce cadre.

Le Conseil national n'estime cependant pas opportun qu'une instance ordinaire cosigne cette circulaire et/ou sa lettre d'accompagnement.

Il est toutefois d'accord pour qu'il soit fait état de son appréciation et de son soutien dans la circulaire et/ou la lettre d'accompagnement, et il fera part de cette attitude dans la prochaine édition du Bulletin de l'Ordre.